

UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°4-2024 REUNION DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin à dix-neuf heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Thibaud MARGALET, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : Madame Béatrice BOUZAN, MM. BRUZY Didier, MARGALET Thibaud et SIMON Marc, syndics titulaires.

Objet : Affectation des Résultats 2023

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2024 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2022	Parts affectées à l'investissement exercice : 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2023
1 - Budget Principal					
Investissement					
Fonctionnement	23 718,02		-12 652,67		11 065,35
TOTAL	23 718,02		-12 652,67		11 065,35

Résultats à reporter au Budget Primitif 2024 :

Pas d'investissement

Excédent de fonctionnement de 23 718,02 €

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité :

- Valide l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024 ;
- Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus



Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY